



Bureau international du tourisme social

Bruxelles, le 20 janvier 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parlement européen adopte un projet pilote sur le tourisme social

Le Parlement européen a voté le 17 décembre dernier l'adoption d'une action préparatoire pour développer le tourisme social en Europe dans le cadre du budget communautaire pour l'année 2009.

Cette initiative répond au constat que de nombreux citoyens sont exclus du tourisme et du voyage et qu'il est nécessaire de corriger cette inégalité en garantissant l'accès aux vacances pour tous. Mais, elle s'inscrit aussi dans une perspective d'aménagement du territoire et de développement local, puisque de nombreuses structures de tourisme social sont implantées en milieu rural et en montagne et non pas uniquement dans les grandes stations touristiques balnéaires.

En combinant la mixité sociale qui est à la base du « tourisme pour tous » et le développement local et en favorisant l'accès à des publics pour qui le tourisme a progressivement été rendu difficile, voire impossible, le tourisme social renforce la rentabilité du secteur touristique. Il permet par exemple le développement du tourisme hors-saison et ce, notamment dans les régions où ce secteur connaît une très forte saisonnalité. De ce fait, le tourisme social encourage la création d'emplois plus stables dans le secteur touristique, en ce qu'il permet à ces emplois d'être maintenus au-delà de la saison touristique.

L'adoption de ce projet auquel un budget d'un million d'euros a été accordé est d'abord le résultat d'une initiative présentée par des députés français et espagnols du Parlement européen. Elle est aussi le résultat des conférences organisées par l'Unité Tourisme de la Commission européenne en partenariat avec le BITS au cours des trois dernières années. Ces conférences et la mobilisation qu'elles ont suscitées ont permis de faire connaître plusieurs bonnes pratiques et de sensibiliser les parties prenantes sur le potentiel qui existe dans ce secteur à l'échelle de l'Union européenne. Elle est enfin le résultat de multiples actions auxquelles le BITS a pris part, tel que l'élaboration d'un avis adopté par le Comité économique et social européen en 2006 sur le tourisme social en Europe.

La mise en œuvre de ce projet représente une véritable opportunité pour promouvoir des partenariats entre le secteur public, privé et de l'économie sociale sous l'impulsion de la Commission européenne. La synergie ainsi opérée pourrait contribuer très largement, au moyen d'échanges entre les citoyens européens, à la constitution d'une citoyenneté européenne.

Les bénéficiaires de cette mesure pourraient dès lors être des associations de tourisme social et associatif, des entreprises privées œuvrant dans le secteur du tourisme et portant les missions développées plus haut, des comités d'entreprise, des entreprises de transport, des collectivités locales et territoriales, des associations de tourisme, des associations de solidarité mais aussi des opérateurs commerciaux.

Les actions envisagées dans le cadre de ce projet concernent d'une part l'inventaire et la diffusion d'actions contribuant à la dessaisonalisation grâce aux politiques sociales du tourisme et d'autre part, la conception de dispositifs permettant à certaines catégories cibles de la population (jeunes, familles en difficultés, seniors, personne handicapées, etc.) de faire du tourisme en s'appuyant sur la mise à disposition d'une offre de séjours.

Le BITS se réjouit de cette décision du Parlement européen qui constitue un bon exemple de projet pouvant allier bénéfices économiques, sociaux et environnementaux ; les trois piliers d'un véritable développement durable du tourisme auxquels les citoyens européens sont en droit d'aspirer.

Contact :

Secrétariat du BITS

Tel : 32 2 549 56 89/90 - Fax: 32 2 514 16 91

info@bits-int.org – www.bits-int.org



Bureau international du tourisme social

Brussels, 20 January 2009

PRESS RELEASE

The European Parliament approves a pilot project on social tourism

Last 17 December, the European Parliament voted for the adoption of a preparatory action to develop social tourism in Europe in the framework of the Community budget for 2009.

This initiative comes as a result of the fact that many citizens are still excluded from tourism and travel and that it is therefore necessary to correct this inequality by ensuring universal access to holidays. But it is also in line with a perspective of regional and local development, since many social tourism facilities are located in the countryside or in highland areas, and not solely in big seaside resorts.

Social desegregation must therefore be combined with local development. In promoting access for groups for which going on holiday has progressively been made a difficult or even impossible undertaking, social tourism strengthens the tourism industry's earnings capacity. It enables off-season tourism to be developed, particularly in regions where tourism is highly seasonal. Accordingly, social tourism encourages the creation of longer-lasting jobs in the tourism sector by making it possible to extend them beyond the tourist season.

The adoption of this project, to which a one-million-euro budget has been granted, comes primarily as a consequence of an initiative presented by French and Spanish Members of the European Parliament. It also results from the various conferences organized jointly by the Tourism Unit of the European Commission and the BITS over the last three years. Those conferences and the mobilisation they aroused enabled to make several best practices known and to make the stakeholders aware of the potential of this sector at the level of the European Union. Last but not least, it is the result of many actions in which BITS played an active role, such as the drafting of an opinion approved by the European Economic and Social Committee in 2006 on social tourism in Europe.

Implementing this project would be a genuine opportunity to promote partnerships, spurred on by the Commission, between the public and private sectors and the social economy. Through exchanges between European citizens, in particular, the synergy this would create would make a very great contribution towards establishing European citizenship.

The beneficiaries of this measure could therefore be social tourism associations, private firms operating in the tourism sector and carrying out the tasks described above, works councils, transport firms, local and regional authority tourism associations and solidarity associations, but also commercial operators.

The actions could involve on the one hand cataloguing and disseminating measures helping to bring about deseasonalisation as a result of the social policy function of tourism, and on the other hand, devising arrangements enabling particular target groups (e.g. senior citizens, young people and families in difficult social conditions, people with disabilities) to go on holidays on the basis of accommodation offers.

BITS warmly welcomes this decision of the European Parliament, which is a good example of project that combines economic, social and environmental benefits; the three pillars of a true sustainable development of tourism which European citizens have the right to yearn for.

Contact :

BITS Secretariat

Tel : 32 2 549 56 89/90 - Fax: 32 2 514 16 91

info@bits-int.org – www.bits-int.org